



Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS  
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

[Mardi 8 septembre 2020]

Date de la convocation

2 septembre 2020

Date d'affichage

9 septembre 2020

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 30

Procurations : 3

Votants : 33

Patrice GAUSSERAND *Maire*, Martine SOUQUET, Francis RUFFEL, Christelle HARDY, Pierre TRANIER, Dominique HIRISSOU, Alain SORIANO, Marie MONTELS, Eric PILUDU, Claire VILLENEUVE, *Maires Adjoints*, Christian PERO, Anne DUBIER, Thierry VOGELAAR, Dany PORTES, Lahcene BAAZIZ, Martine MOSTARDI, Martine VIOLETTE, Philippe ISSARD, Isabelle BEAUVAIS, Thierry BODDI, Corinne DARMANI, Christel PALIS, David AMALRIC, Daniel RIBES, Gabriel CARRAMUSA, Jean BATAILLOU, Agnès MERONI, Alice GAUTREAU, Dominique BOYER, Thomas DOMENECH *Conseillers*

Absents et représentés : Monique GUILLE, Laurent SQUASSINA, Marie-Françoise BONELLO

Absents :

**N° 115/ 2020**

*Secrétaire de séance : Martine SOUQUET*

**OBJET DE DELIBERATION :**

**Demande de subvention pour une étude sur les menuiseries de l'Hôtel Pierre de Brens**

Suite au constat de défaut d'étanchéité des menuiseries de l'Hôtel Pierre de Brens, il est proposé au Conseil Municipal de solliciter une demande de subvention aux meilleurs taux possibles auprès de l'État (DRAC) pour l'étude préalable aux travaux et selon le plan de financement suivant :

Montant de l'opération : 5 690 € H.T.

Subvention État (40 %) : 2 276 €

Ville de Gaillac (60 %) : 3 414 €

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2021.

VOTE : à l'unanimité des membres présents

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

**SOLLICITE** le concours financier mentionné ci-dessus,

**DONNE** pouvoir à Monsieur Le Maire de signer toutes pièces nécessaires à l'accomplissement des présentes.

**POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME**

Le Maire,  
Patrice GAUSSERAND



Fait à Gaillac le 9 septembre 2020

Accusé de réception en préfecture  
081-218100998-20200908-115-2020-DE  
Date de télétransmission : 09/09/2020  
Date de réception préfecture : 09/09/2020